

L'ACCUEIL TOURISTIQUE

Jean PRAICHEUX*

Il est sans doute peu de régions qui ne comptent le tourisme comme atout de leur développement et véhicule de leur image. La Franche-Comté ne fait pas exception et la plupart des collectivités territoriales l'intègrent, peu ou prou, à leurs projets de développement.

La Franche-Comté ne dispose pourtant pas d'un potentiel spectaculaire (littoral, hautes montagnes) pour promouvoir une forte expansion touristique. Seul le tourisme d'hiver a engendré la création de véritables stations (Les Rousses, le Massif du Mont d'Or), bien placées face au marché parisien, limitées cependant par les conditions naturelles pour la pratique du ski alpin. L'essor du ski de randonnée, s'il valorise indiscutablement les stations existantes, est-il capable de provoquer un développement autonome de grande ampleur ?

La Franche-Comté bénéficie d'une position privilégiée sur l'un des grands axes européens de migration touristique. L'autoroute A 36 sert de trait d'union majeur entre les vacanciers allemands et l'Espagne. La structure même des déplacements des touristes germaniques qui privilient le plus court chemin dans sa durée la plus brève fait que ce flux traverse notre région, sinon sans la voir, en tout cas sans y séjourner. Le tourisme itinérant est le fait d'une très petite minorité. On ne s'arrête que fort peu dans un pays qui n'est pas le but déclaré du séjour. Il paraît ainsi illusoire d'intercepter une clientèle pressée. Le besoin doit être créé à l'amont : c'est probablement la condition essentielle d'une valorisation de la proximité du marché.

L'essentiel du tourisme franc-comtois peut être qualifié de rural, même si des thèmes plus précis commencent à émerger (l'eau, une moyenne montagne humanisée, des paysages et un milieu de qualité, le développement de loisirs de plein air). La clientèle touristique attirée par la Franche-Comté demeure encore fortement tributaire de la proximité géographique : le Jura est une zone de moyenne montagne proche des grandes régions émettrices de touristes. Un choix de vacances exercé sur ce critère de proximité est lourdement chargé de connotations négatives -moins loin, moins cher-

Une partie non négligeable des vacanciers viennent en Franche-Comté pour pérenniser l'existence de liens affectifs :

beaucoup de Franc-Comtois ayant quitté la région y reviennent en vacances. Ce (relatif) bénéfice d'une émigration qui reste encore forte n'est guère porteur d'avenir. Enfin à la Franche-Comté est souvent accolée l'idée de coût modeste : si l'on peut se réjouir de ce fait, qui permet à de nombreuses personnes d'accéder à des vacances peu onéreuses, le jugement économique que l'on portera sur le tourisme régional en sera obligatoirement affecté : une région assez proche, où se maintiennent souvent des liens familiaux ou amicaux, des prix raisonnables, sont des éléments qui acréditent autant l'image d'un pis-aller que celle de la consommation de véritables richesses touristiques.

Le tourisme, un produit multiforme et difficile à isoler

Le produit touristique est complexe, difficile à cerner. S'il correspond bien à une activité, il est d'abord un «moment» de la vie des gens, intégrant aussi, mais de manière originale, la plupart de leurs consommations et de leurs comportements. La diversité des éléments qui le composent rend ardue l'appréciation de son rôle économique : quelles sont les consommations à imputer aux touristes, comment varient-elles selon les modes d'hébergement, les durées, les régions ? Que signifie un emplacement de camping, une location : quelle est leur utilisation, où s'effectuent les dépenses des touristes qui les occupent ?

Aucune statistique vraiment précise ne permet d'embrasser la fréquentation touristique dans ses causes et même sa réalité, a fortiori dans ses retombées économiques.

L'infrastructure d'accueil constitue un élément essentiel de l'offre touristique. Elle ne forme pourtant pas un ensemble homogène. Il est difficile, en termes économiques, de comparer un lit en camping, en hôtel, ou en résidence secondaire. La capacité d'hébergement hôtelier elle-même n'est pas totalement tournée vers des usages touristiques : si l'on peut penser que c'est le cas pour les hôtels situés dans les stations, on est très loin du compte pour ceux d'une ville comme Besançon ou Belfort.

Les données analysées ici doivent donc être envisagées avec prudence et représentent plus un indicateur qu'une réalité touristique précise.

*Institut de Géographie, Université de Franche-Comté

Une capacité d'accueil qui demeure modeste

La Franche-Comté comptait environ 270 000 lits touristiques en 1988. Ce chiffre mesure une capacité d'accueil maximum instantanée. La fréquentation, même à son maximum, doit être sensiblement inférieure, tous les modes d'hébergement n'étant pas saturés à un moment donné.

Le poids économique du tourisme dans une région peut s'apprécier de deux manières : son volume et les retombées qu'il engendre ; nous avons dit la difficulté à les saisir. Ou à travers des indicateurs simples qui offrent une idée de sa place dans l'économie régionale : si l'on estime que l'infrastructure d'hébergement décrit assez bien le potentiel offert, on peut juger de son poids relatif en la comparant à l'importance de la population d'accueil ; c'est ce que l'on appelle le taux de fonction touristique où sont mis en relation le nombre de lits touristiques offerts et le volume de la population résidente.

En Franche-Comté ce rapport est de 2,7 lits touristiques pour 10 habitants. Ce chiffre est faible au regard d'autres régions ou départements français : le Limousin, par certains regards comparable à la Franche-Comté, en compte plus de 4

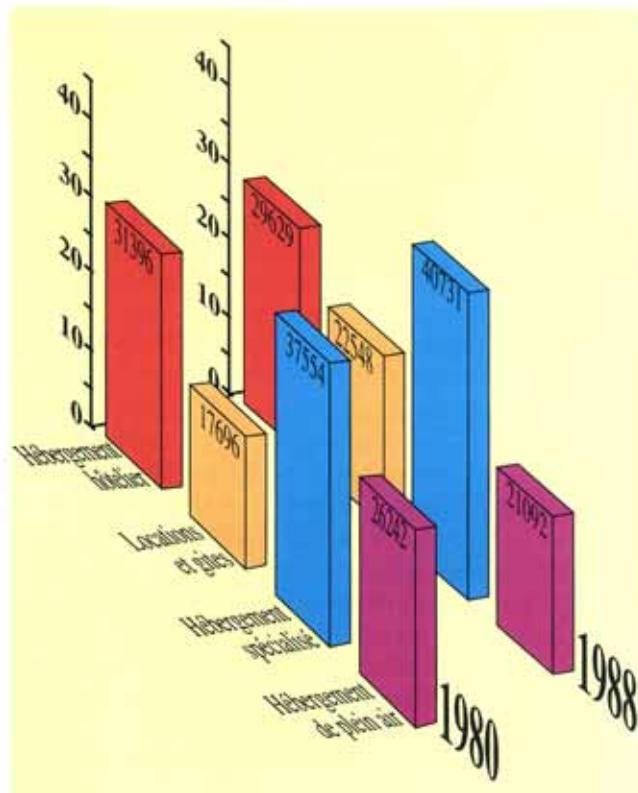
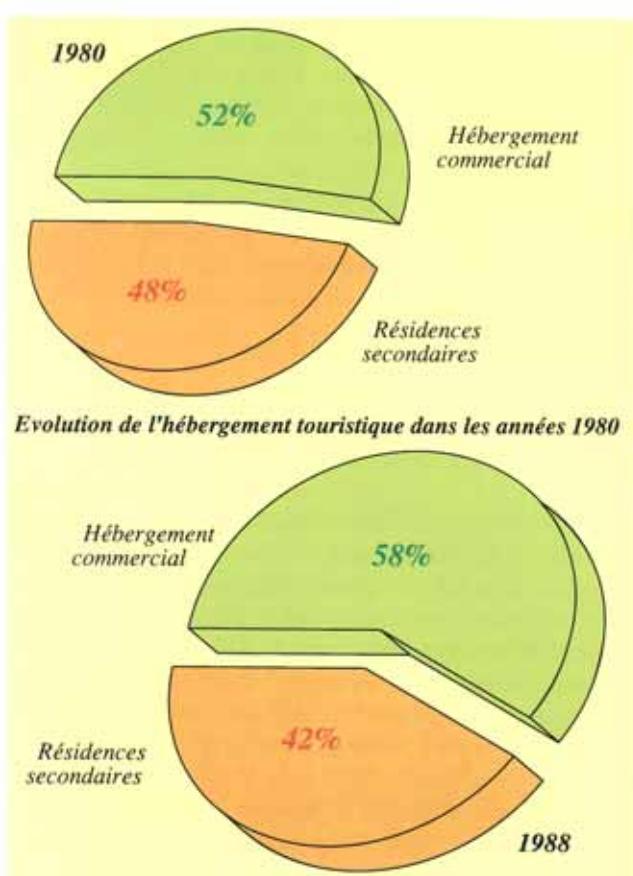
pour 10 résidants, le département de la Lozère dispose d'autant de lits touristiques que de d'habitants !

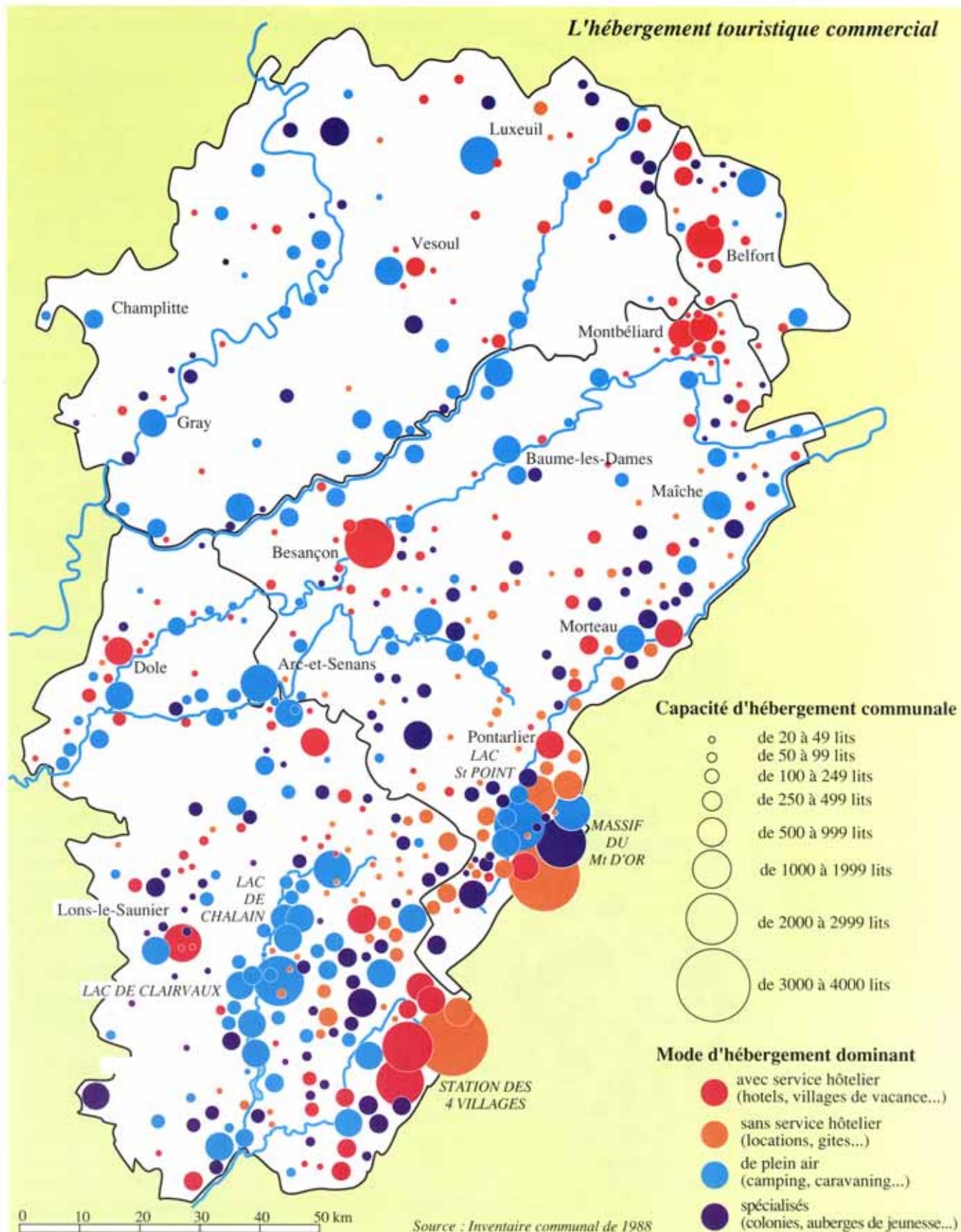
La nature très différente des modes d'hébergement nous a incité à exclure les résidences secondaires (à usages multiples et très sous-utilisées) pour ne conserver que l'accueil à caractère commercial. Celui-ci ne représente plus pour notre région que 114 000 lits. Plus de la moitié de la capacité d'accueil échappe ainsi au secteur marchand !

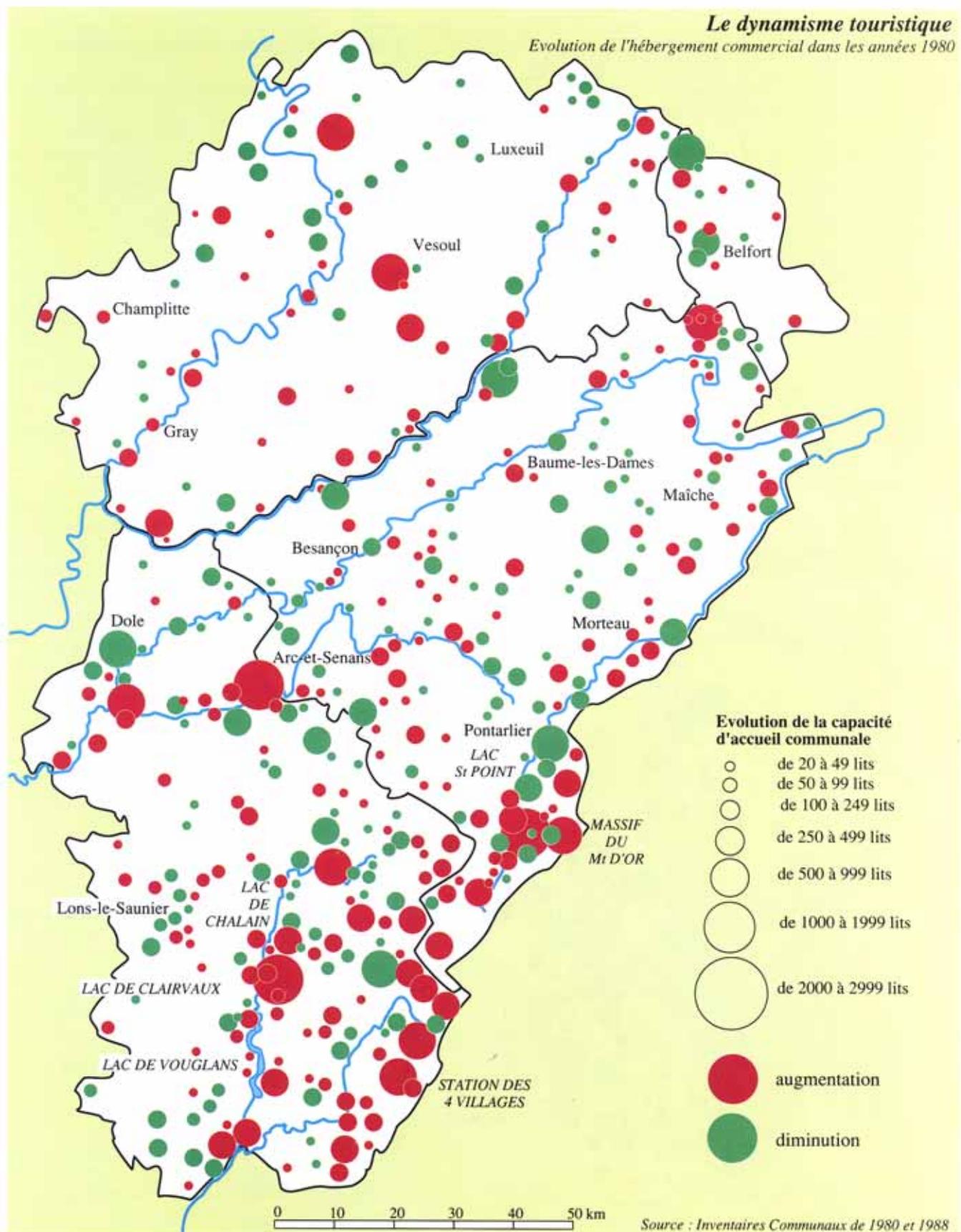
Ainsi l'accroissement de 40 000 lits enregistré dans les années 1980 est presque totalement le fait des résidences secondaires (voir graphique ci-contre). Pris globalement, l'hébergement commercial est resté à peu près stable, constatation peu encourageante pour le dynamisme touristique régional, si l'on considère les espoirs dont il était porteur. Important localement, le tourisme reste encore dans l'ensemble une activité économique assez secondaire pour l'ensemble de la Franche-Comté.

Une lente transformation des modes d'hébergement

Le graphique ci-dessous fait apparaître le rôle dominant des hébergements de plein air (camping-caravanning). Cette







forte capacité d'accueil ne préjuge cependant pas de son utilisation.

L'hôtellerie arrive en seconde position, signe a priori rassurant si l'on considère que c'est l'un des modes d'hébergement entraînant les plus fortes retombées commerciales. On est cependant moins optimiste en constatant qu'à elles seules, les six premières agglomérations franc-comtoises confisquent la moitié de ce potentiel dont l'usage touristique est sans doute limité.

L'évolution de cette dernière décennie met en évidence une série de faits peu enthousiasmants. Le maintien de la capacité d'accueil est dû essentiellement à une progression légère de la capacité des campings, plus forte pour les locations et les gîtes : nous l'avons dit, il est difficile d'apprécier l'utilisation réelle des hébergements de plein-air qui ne procurent par ailleurs que des retombées économiques modestes ; quant aux locations et gîtes, leur multiplication est souvent témoin d'une pulvérisation de l'accueil dans l'espace difficilement compatible avec l'émergence d'une image touristique forte.

Les hébergements spécialisés accusent une nette régression, sans doute liée à la contraction de l'accueil en colonies de vacances. L'hôtellerie, quant à elle, perd environ 2 000 lits et son véritable rôle touristique paraît se concentrer sur le Haut-Jura à très nette vocation hivernale.

L'émergence de véritables régions touristiques ?

Peut-on parler d'une Franche-Comté touristique ? La carte ci contre souligne les très fortes disparités régionales dans les capacités d'accueil. Les situations départementales sont bien sûr contrastées mais la réalité touristique se calque bien davantage sur la notion de région naturelle qui offre à la fois une image cohérente et des activités spécifiques.

La Haute-Chaine jurassienne se détache nettement par l'importance et la variété de la capacité d'accueil. C'est le seul espace ouvert aux fréquentations d'hiver et d'été.

L'eau (rivière ou lac) apparaît comme le second grand thème de l'exploitation touristique : la Région des Lacs, la vallée de l'Ain avec la retenue de Vouglans offrent un potentiel d'accueil considérable, dominé par le camping-caravanning. A un degré moindre ressortent les vallées du Doubs, de la Loue et de l'Ognon. On est surpris par la faible mise en valeur du Val de Saône, caractéristique du retard très

net du département de la Haute-Saône dont le potentiel d'accueil total est inférieur à celui des seules stations haut-jurassiennes du Mont d'Or et des 4 villages !

Pour le reste de la région, le développement touristique reste très ponctuel. On est frappé de la faible part que prennent les plateaux jurassiens ou haut-saônois. Quant aux villes, pourtant dotées d'un important patrimoine architectural et historique, il est bien difficile de préciser le rôle que joue le tourisme dans leur capacité d'accueil globale.

L'évolution de l'hébergement pendant les années 1980 (voir carte ci-contre) donne, au delà du constat des disparités du moment, une vision du dynamisme des différentes régions d'accueil. Cette décennie semble amorcer une révision dans la nature même du tourisme franc-comtois. L'ère de la diffusion cède progressivement la place au renforcement de lieux d'expansion clairement localisés.

Les zones les moins attractives (comme les plateaux jurassiens) stagnent ou même régressent, alors que le développement se concentre plutôt sur les ensembles régionaux qui dominaient déjà en 1980. La Haute-Chaine du Jura, bénéficiant d'une double saison touristique, et la Région des Lacs-vallée de l'Ain, fondée sur le triptyque été/eau/camping, ont connu une intéressante progression d'ensemble. La cohérence de leur image touristique, peut-être aussi l'émergence de produits commerciaux performants, ne sont sans doute pas étrangers à cette réussite. Encore peut-on constater l'apparition de signes de «maturité», avec, d'un côté, la stagnation des Rousses et de plusieurs communes de l'ensemble Mont-d'Or-St Point, de l'autre la saturation du site de Chalain ou la très forte concentration autour des lacs de Clairvaux qui devait trouver sa limite.

Il reste encore sans doute à transformer en réalité économique tangible d'importants atouts naturels comme le remarquable espace de ski de randonnée.

En dehors de succès ponctuels, le reste de la Franche-Comté (le Jura et le Territoire de Belfort assistent même à une régression de leur capacité d'accueil) n'offre pas de zones de croissances organisées autour de thèmes forts d'identification. On a davantage le sentiment d'initiatives pionnières isolées que de l'exploitation d'une ressource touristique régionale. Comment expliquer la relative stagnation du potentiel d'accueil le long des principales rivières (Doubs, Loue, Ognon et surtout Saône) ? Paraissant se replier sur quelques rares régions spécialisées, le tourisme franc-comtois laisse, il faut bien le dire, une image assez floue, en demi-teinte. ■